

Permettre la participation des jeunes dans les communes

Coup d'œil sur la pratique : les défis et les facteurs de réussite de l'enabling (« rendre possible ») de la participation des jeunes dans les communes



DSJ FSPJ FSPG

Dachverband Schweizer Jugendparlamente
Fédération Suisse des Parlements des Jeunes
Federazione Svizzera dei Parlamenti dei Giovani

Projet « Permettre la participation des jeunes dans les communes »

Cette brochure s'inscrit dans le projet de recherche « Permettre la participation des jeunes dans les communes » mené par l'Institut pour le développement socio-culturel de la Haute école de Lucerne – Travail social (HSLU) en collaboration avec la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes FSPJ. Dans le cadre de ce projet, les besoins, les attitudes et les pratiques de travail de celles et ceux qu'on appelle les « enablers » ont fait l'objet d'une étude scientifique de la HSLU. Il s'agit, par exemple, d'animateur-riche-s enfance et jeunesse en milieu ouvert ou de personnalités politiques au niveau communal qui encouragent la participation des jeunes. Leur contribution est essentielle dans les projets de participation des jeunes à l'échelon communal. La présente brochure, élaborée par la FSPJ, s'inspire en grande partie de cette étude. Elle présente de façon schématique trois domaines de travail de l'enabling de la participation des jeunes dans les communes en détaillant les défis typiques et les facteurs de succès. Ces trois domaines de travail sont : le travail de fond, le travail de médiation et la collaboration directe avec les jeunes. Dans chacun de ces domaines, les enablers incarnent différents rôles et revêtent métaphoriquement différentes casquettes. L'objectif de cette brochure est de montrer de manière simple et du point de vue de la pratique quels sont les obstacles et les best practices que l'on peut rencontrer dans les communes lors de l'enabling et comment la participation des jeunes peut être instaurée ou poursuivie de manière renforcée dans les communes. Pour des données plus détaillées sur le contenu de la brochure ou des analyses plus approfondies sur le thème de l'enabling, merci de vous référer au rapport de recherche de la HSLU.

Table des matières

1 Principes de base	6
Qu'est-ce que la participation des jeunes ?	6
Qu'est-ce que l'enabling ?	6
Qu'est-ce que la participation des jeunes au niveau communal ?	6
Pourquoi la participation des jeunes ?	6
2 De l'idée à la mise en oeuvre : schéma de l'enabling	8
Travail de fond	9
Qu'est-ce que le travail de fond ?	9
Défis et facteurs de réussite du travail de fond	9
Travail de médiation	11
Qu'est-ce que le travail de médiation ?	11
Défis et facteurs de réussite du travail de médiation	11
Collaboration directe avec les jeunes	13
Qu'est-ce que la collaboration directe avec les jeunes ?	13
Défis et facteurs de réussite de la collaboration directe avec les jeunes	13
Assurer une participation efficace des jeunes : assurance qualité	15
3 Mettre en place et consolider une culture de la participation dans les communes	16
Exemples de phases initiales	16
Exemples de phases de pérennisation	16

Un projet de



DSJ FSPJ FSPG
Dachverband Schweizer Jugendparlamente
Fédération Suisse des Parlements des Jeunes
Federazione Svizzera dei Parlamenti dei Giovani

Lucerne University of
Applied Sciences and Arts

**HOCHSCHULE
LUZERN**

Soziale Arbeit
FH Zentralschweiz

Avec le soutien financier de la Confédération, en vertu de la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ)

Avec l'aimable soutien de



**Kanton Zürich
Gemeinnütziger Fonds**

SWISSLOS
Kanton Aargau

1. Principes de base

Qu'est-ce que la participation des jeunes ?

La brochure s'inspire de la définition de la participation, qui se réfère à l'implication des individus dans les processus de décision et de formation de la volonté. L'accent sur l'implication dans les processus de décision renvoie à la signification de l'effet à long terme de la participation : la « vraie » participation vise à prendre des décisions dans certains domaines qui auront un réel impact sur les participant-e-s. Cela signifie que la participation permet de négocier des éléments qui affectent également les possibilités de façonner son mode de vie ; la participation est donc une autodétermination et une codécision. Les jeunes participent déjà dans un certain nombre de domaines de la vie sans le soutien des adultes. Il est crucial de reconnaître cette participation indépendante en tant que telle et de la valoriser. Toutefois, dans cette brochure, il est question de la participation des jeunes au niveau communal. Ce type de participation nécessite le soutien de celles et ceux qu'on désigne par le terme d'enablers car le seuil d'accès est fixé très haut. Il s'agit donc de domaines dans lesquels les enablers jouent effectivement un rôle central dans la réalisation et la réussite de projets de participation dans les communes.

« La participation collective sous-entend la participation libre des jeunes en fonction de l'âge non seulement aux processus de décisions, mais aussi aux discussions et à la planification communes qui précèdent la prise de décisions ainsi qu'à la phase suivante de mise en œuvre et d'évaluation – et ce, pour toutes les questions qui les concernent. Elle a lieu aussi bien via des canaux institutionnels, tels que les votations et élections, que via des canaux non institutionnels, comme les débats en ligne, les associations, les parlements des jeunes, les manifestations, etc. »¹

Qu'est-ce que l'enabling ?

Les enablers sont des personnes qui « permettent » (to enable en anglais) la participation, en l'occurrence des jeunes. Le fait qu'ils ou elles finissent par participer ou non dépend d'une interaction entre différents acteurs. L'enabling consiste en la facilitation de la participation. Par exemple, cela peut revêtir la forme de la prise en compte des idées des jeunes, la

proposition et l'accompagnement de projets de participation, la transmission de compétences, la médiation entre les jeunes et les autorités communales ou l'amélioration des conditions structurelles de la participation. Dans cette étude, le terme d'enabler désigne des personnes qui se consacrent directement au thème de la participation des jeunes en tant qu'employé-e-s de l'administration communale (p. ex. animateur-riche-s jeunesse), en tant que représentant-e-s élu-e-s des autorités ou dans le cadre d'un mandat (p. ex. spécialistes externes de la participation des jeunes). Dans les communes étudiées, d'autres personnes promeuvent également la participation des jeunes : les personnes travaillant dans le domaine de la jeunesse au sein de l'Église, dans les écoles ou dans les associations de jeunesse, par exemple.

Qu'est-ce que la participation des jeunes au niveau communal ?

Conceptuellement, on peut distinguer la participation au niveau communal de la participation dans d'autres domaines d'activité ou de vie des jeunes (p. ex. au sein de la famille, à l'école ou dans le cadre de l'animation jeunesse). Dans le contexte de la commune, les liens avec le quotidien des adolescent-e-s sont concrets. C'est pourquoi cet échelon fédéral est particulièrement pertinent pour la participation des jeunes. Celui-ci offre une opportunité non seulement pour l'implication des jeunes dans les décisions politiques mais aussi pour la promotion de leur future participation politique en tant qu'adultes.

La commune en tant que contexte de participation comprend entre autres la participation des jeunes sous forme de comité, des processus de décision au niveau de la politique communale, des processus de mise en œuvre de l'administration concernant l'aménagement de la commune ou des types de participation plus simples. L'accent est mis sur des contextes de participation qui intègrent les formes d'enabling les plus variées impliquant les jeunes dans la gestion de la commune. La condition est que les jeunes puissent réellement avoir une influence sur la cohabitation, les processus politiques, les infrastructures ou l'utilisation de fonds publics.

Pourquoi la participation des jeunes ?

La participation est un moyen d'impliquer dans des processus politiques qui les concernent des personnes qui ne disposent pas de possibilités adéquates de participation, d'implication ou de codécision. Il s'agit donc d'amélioration des processus démocratiques et de légitimation des projets. L'intégration des jeunes dans les projets permet aux décideur-se-s de disposer de meilleures bases de décision, d'une plus grande

¹ Wittwer, Stefan (2015). Politische Partizipation von Kindern und Jugendlichen in der Schweiz. Definition des Begriffs «Partizipation» und Bedürfnisanalyse über die politische Partizipation von Kindern und Jugendlichen in der Schweiz. Une étude du Conseil Suisse des Activités de Jeunesse (CSAJ) en collaboration avec la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ).

ergonomie et d'une identification et d'un engagement avec les projets et les programmes. Pour ce faire, ils et elles doivent céder une partie de leur pouvoir, dans la mesure où il ne s'agit pas de participation fictive. Cette fonction de légitimation et d'intégration de la participation des jeunes peut s'étendre de l'information à la coopération selon le degré de participation.² Outre la dimension de légitimation et d'intégration, on peut également citer la formation politique.³ Il s'agit de faire en sorte que les jeunes acquièrent des compétences démocratiques par le biais de processus de participation.

Pour les communes, la participation des jeunes a un effet positif: grâce à des informations de première main ou des formes plus larges de participation des jeunes directement concerné-e-s, la commune peut mieux répondre aux besoins des jeunes. La participation des jeunes à des processus démocratiques permet non seulement de corriger le manque de droits d'implication des jeunes, mais aussi d'élargir ces droits à travers de nouveaux canaux d'expression, de participation et de conception.

² Stade, Peter [et al.] (2019). Partizipation. In Alex Willener & Annina Friz (Hrsg.), *Integrale Projektmethodik* (p. 50–67). Interact.

³ Fatke, Reinhard & Niklowitz, Matthias [et al.] (2003). «Den Kindern eine Stimme geben»: Partizipation von Kindern und Jugendlichen in der Schweiz. Univ., Pädag. Inst., Fachbereich Sozialpädagog. (p.12 ss.).

2 De l'idée à la mise en oeuvre : schéma de l'enabling

Le chemin qui mène à l'introduction de la participation des jeunes dans les différentes communes n'est pas uniforme. Il est impossible d'établir un processus général uniforme qui pourrait servir de modèle de réussite car ce processus est très complexe et individuel en réalité. Le processus diffère d'une commune à l'autre, d'un projet à l'autre ou selon les acteur-ric-e-s impliqué-e-s, et les enablers sont confronté-e-s à des défis et des facteurs de réussite différents selon le processus.

Il est néanmoins possible d'identifier trois domaines de travail qui surviennent dans le cadre de l'enabling : le travail de fond, le travail de médiation et la collaboration directe avec les jeunes. Ces trois domaines de travail doivent être considérés comme équivalents. En termes de chronologie, ils ont

également tendance à se suivre dans cet ordre, même si, à certains moments, certains domaines peuvent se manifester de manière plus marquée que les autres dans certaines constellations locales.

Les trois domaines de travail sont illustrés dans le graphique ci-dessous. Chacun va de pair avec des rôles qui lui sont propres : les enablers doivent revêtir différentes casquettes afin de promouvoir la participation des jeunes dans les communes. La diversité visuelle des casquettes sur le graphique reflète donc les différents domaines de travail et rôles des enablers. Selon le moment, le projet et le groupe cible, les enablers revêtent une autre casquette, et entrent donc dans un autre domaine de travail. Par ailleurs, pour chaque domaine de travail et activité des enablers, il y a une tâche transversale essentielle : garantir la qualité de la participation.

Groupe cible : acteur-ric-e-s de la commune

Groupe cible : les jeunes



Travail de fond

Il s'agit d'établir les bases sur lesquelles une commune peut construire sa culture de la participation.

Groupe cible = acteur-ric-e-s de la commune



Travail de médiation

Il s'agit d'endosser le rôle de médiateur-ric-e entre les deux parties afin de prendre en compte les différents besoins et de les coordonner.

Groupe cible = acteur-ric-e-s de la commune et les jeunes



Collaboration directe avec les jeunes

Il s'agit d'offrir son aide pour la mise en œuvre, recueillir les souhaits et les évaluer.

Groupe cible : les jeunes

Garantir la qualité de la participation

Travail de fond



Qu'est-ce que le travail de fond ?

Un certain nombre de tâches qui doivent être effectuées par les enablers se déroulent sans contact avec les jeunes. À cette étape, ce sont les acteur-ric-e-s de la commune qui constituent le groupe cible des enablers, c'est pourquoi l'échange avec eux et elles est au premier plan. Cette tâche doit donc être menée en arrière-plan de la promotion de la participation des jeunes. Il s'agit entre autres d'un travail de développement ou de création d'autres bases pour le développement d'une culture de la participation dans la commune. Le travail de fond devrait idéalement être effectué avant le début de la collaboration directe avec les jeunes.

Défis et facteurs de réussite du travail de fond

⊕ Défis

- **Manque d'engagement / de ressources / de légitimation**
Le travail de fond nécessite d'importantes ressources. Si l'engagement et les ressources requis ne sont pas disponibles avant le projet de participation, des problèmes surgiront. Pour certaines acteur-ric-e-s de la commune, la participation des jeunes n'est souvent pas la priorité absolue et tend plutôt à se faire sur une base pro forma, ce qui constitue un obstacle pour la promotion de la participation des jeunes.

« Je pense que la question des ressources constitue un énorme défi. Surtout les questions suivantes : où investir et comment ? Dans quelle mesure y investit-on ou non ? Et qui le fait ? »

(animatrice jeunesse, Lenzbourg)

- **Forte dépendance à l'égard des personnes**

La participation des jeunes est un encouragement constant de la part des personnes spécifiquement chargées de cette tâche. Si le développement d'une culture de participation dans la commune dépend trop de personnes spécifiques et que celles-ci ne sont plus là à un moment donné, le projet ou le plan s'effondre progressivement.

- **Manque de connaissance des dynamiques de participation des jeunes**

Un manque de connaissances de la part des acteur-ric-e-s de la commune peut signifier 1) que les projets de participation des jeunes doivent être réalisés dans des délais irréalistes et 2) qu'il existe des formes de participation inadaptées et des attentes irréalistes en ce qui concerne la participation des jeunes ou que les préoccupations des jeunes ne sont, en définitive, pas sérieusement prises en compte.

« Nous nous efforçons de développer une compréhension du processus de participation au niveau administratif. Par exemple, il ne suffit pas de fixer un délai de deux semaines pour un nouveau projet. Il faut fournir un meilleur travail de sensibilisation sur de tels sujets. »

(animatrice socioculturelle, Lyss)

🏆 Facteurs de réussite

- **Création de réseaux et relations publiques**

La création de réseaux concerne principalement la formation de groupes de travail ou de soutien pour promouvoir la participation des jeunes. Le réseau, qui est important pour les enablers, comprend toutes les personnes actives dans les domaines au cœur du cadre de vie des jeunes : notamment les écoles, mais aussi d'autres acteur-ric-e-s, actif-ve-s par exemple dans l'aménagement du territoire et le plan d'affectation. Le contact peut avoir lieu ici à un niveau formel ou informel et devrait viser à clarifier la dynamique de la participation des jeunes, les préoccupations des jeunes, les délais pertinents ou les formes de participation appropriées. Le travail de relations publiques permet un échange précoce d'informations et l'identification des aspects pertinents de la participation des jeunes dans la commune. Les enablers peuvent ainsi mieux apporter leurs connaissances spécialisées.

« Lorsque nous avons de nouveaux projets, nous assistons aux réunions des enseignant-e-s pour nous présenter. En parallèle, nous nous rendons également dans la cour de récréation toutes les deux semaines pour essayer de discuter activement avec les professeurs qui encadrent la récréation. »

(animatrice jeunesse, Bassersdorf)

- **Travail d'information et de sensibilisation au sein de la commune**

Le développement du réseau peut s'accompagner de l'élaboration conjointe de lignes directrices ou de checklists au sein de la commune. Celles-ci devraient indiquer clairement quand et comment les jeunes peuvent participer dans quels domaines ou quand et comment les enableurs peuvent être impliqué-e-s. Un tel travail de sensibilisation dans la commune devrait également déterminer quelles mesures sont nécessaires dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse dans la commune et si les mesures qui ont été décidées seront mises en œuvre. Cela va de pair avec un travail d'information, car de nombreuses personnes au sein de la commune sont en contact avec les préoccupations des jeunes, mais n'ont pas les connaissances spécialisées nécessaires pour reconnaître la nécessité ou les possibilités de la participation des jeunes. Le travail d'information doit montrer aux acteur-ric-e-s de la commune que leur travail est important pour la vie des jeunes.

- **Travail de persuasion au sein de la commune**

Enfin, il faut aussi fournir un travail de persuasion afin d'impliquer les jeunes dans certaines démarches au sein des institutions de la commune. Cela peut se faire, entre autres, en démontrant que les objectifs visés par la participation des jeunes et ceux visés par les acteur-ric-e-s de la commune peuvent coïncider ou que la participation apporte des avantages. La démonstration des avantages démocratiques ou économiques mais aussi la confrontation avec les réserves exprimées vis-à-vis de la participation des jeunes sont au cœur de la création de bases solides. Les programmes de financement de la Confédération, des cantons ou d'autres institutions dans le domaine de la participation des jeunes sont un moyen non seulement de démontrer la pertinence du projet, mais aussi d'obtenir des ressources financières efficaces de la part de tiers – ce qui peut constituer un avantage considérable, en particulier dans les communes qui disposent de peu de ressources.

- **Commencer le travail de fond à petite échelle et l'aborder comme une tâche transversale**

Les projets de participation des jeunes peuvent d'abord être « expérimentés » dans le cadre de projets spécifiques ou sur la durée jusqu'à ce qu'une institutionnalisation avec des formes fonctionnelles s'ensuive. En effet, la participation des jeunes commence souvent à petite échelle. De plus, le travail de fond doit être envisagé comme une tâche transversale : outre l'animation jeunesse ou les conseiller-ère-s municipaux-ales en charge de la « jeunesse », d'autres acteur-ric-e-s doivent être impliqué-e-s. Un « ancrage décentralisé » s'établit dans l'esprit des acteur-ric-e-s des différentes institutions de la commune ainsi que dans les lignes directrices pour favoriser la participation des jeunes. Ce réseautage réduit également la dépendance à l'égard des personnes.

« J'ai remarqué que la commune avait tendance à s'impliquer lorsque nous lui montrions une valeur ajoutée. Si nous annonçons que nous avons des ressources à disposition, le projet de participation des jeunes est plus apprécié. »
(animateur enfance et jeunesse, Zollikofen)

Travail de médiation



Qu'est-ce que le travail de médiation ?

Les enablers agissent comme médiateur-riche-s entre les différents milieux de vie des jeunes d'une part et ceux des adultes d'autre part. Ils et elles ont également une fonction de couplage avec le système de la commune et ses différents domaines, institutions, processus et logiques. Le travail avec ces deux groupes cibles est désigné sous le terme de travail de médiation ; il s'agit donc de la position intermédiaire des enablers entre les jeunes et les fonctionnaires ou les élu-e-s communaux-ales.

Défis et facteurs de réussite du travail de médiation

⊕ Défis

• Processus et ouverture de la participation des jeunes

Les projets de participation des jeunes sont souvent ouverts quant à leur issue, ce qui peut signifier que les projets échouent parfois. Par exemple, un événement est prévu et personne ne vient. Dans les petits villages en particulier, il peut souvent être difficile de trouver des jeunes qui s'engagent dans des projets de participation fixes sur une longue période (comme un conseil des jeunes). Des attentes différentes, une orientation vers les résultats de la part des acteur-riche-s de la commune et la volatilité de la motivation des jeunes peuvent exercer une pression considérable sur les enablers pour qu'ils et elles réussissent. Cela s'applique également aux projets de suivi.

« La pression de la réussite est perceptible. Si, par exemple, lors d'un événement organisé de manière participative par des jeunes, il n'y a que peu ou pas de jeunes, la participation des jeunes est soudainement encore plus davantage remise en question. » (animateur socioculturel, Baden)

• Différences jeunes <-> acteur-riche-s de la commune

Les attentes, les préoccupations, les compétences et les besoins des jeunes et des acteur-riche-s de la commune sont parfois très différents. Il existe différentes attentes quant à ce que les jeunes devraient ou peuvent apporter. Il existe également des différences quant à la contribution que les jeunes souhaitent apporter eux-mêmes et quant au positionnement politique par rapport aux préoccupations des jeunes. Par ailleurs, les horizons temporels des processus administratifs ou démocratiques et ceux du monde des jeunes sont également différents.

« Les aspects administratifs d'une commune sont encore un frein. Nous y agissons comme un intermédiaire et veillons à ce qu'un projet simple ne prenne pas trop de temps à se réaliser. La façon de penser des jeunes est différente. »

(délégué à la jeunesse, Ecublens)

• Différences entre les acteur-riche-s au niveau de la commune

Les acteur-riche-s impliqué-e-s du côté de la commune et leur attitude vis-à-vis des projets de participation des jeunes sont également différents. Les enablers doivent clarifier les collaborations et fournir beaucoup d'efforts. Les préoccupations et les attentes à l'égard des jeunes et de l'animation jeunesse se confondent parfois. Cela peut par exemple conduire à ce que les personnes qui fréquentent les locaux pour jeunes soient assimilées à des membres de l'animation jeunesse.

🕒 Facteurs de réussite

• Collecte des besoins des deux parties

Les besoins doivent être recueillis le plus tôt possible, notamment du côté des jeunes. De quoi les jeunes ont-ils besoin pour vouloir et pouvoir participer ? Cela implique que les enablers s'informent sur les formes de participation souhaitées et possibles et les communiquent à la commune. La participation peut prendre différentes formes (par exemple, un PJ ou un club de jeunes) et se dérouler dans différents lieux (par exemple, hors ligne ou en ligne).

• Les enablers comme point de contact

Un point de contact où les jeunes peuvent exprimer leurs besoins est nécessaire. Cette fonction peut être assumée par les enablers afin qu'ils et elles identifient ces besoins à un stade précoce et les communiquent aux acteur-riche-s de la commune. Le point de contact doit s'adapter à la dynamique et aux attentes des jeunes et être toujours accessible. Ainsi, il peut être important pour les jeunes de pouvoir s'exprimer de manière anonyme au début et de pouvoir ainsi communiquer leurs besoins. L'un des moyens d'y parvenir est le format numérique, qui tend à garantir l'anonymat. Dans le

cas des formats hors ligne, l'accent est davantage mis sur le dialogue que sur l'anonymat – mais cet aspect est tout aussi important pour la mise en œuvre de projets de participation des jeunes. C'est pourquoi une combinaison de formats en ligne et hors ligne constitue souvent une bonne solution.

« L'anonymat est très important car il s'agit définitivement un besoin des jeunes. Ils et elles veulent que cette opportunité soit donnée – en particulier à ceux et celles qui n'ont pas encore d'affinités pour la participation politique. »

(animateur de jeunesse, Wil)

- **Gestion des attentes**

Les objectifs et les attentes des jeunes et des acteur-riche-s de la commune doivent être coordonnés. Par exemple, il arrive plus souvent dans les très grands événements qu'il y ait moins de jeunes que prévu. Les acteur-riche-s de la commune doivent en être conscient-e-s et ajuster leurs attentes en conséquence. Les objectifs de la participation des jeunes ne peuvent pas dépendre de projets individuels, c'est pourquoi les enablers doivent éviter le risque de déception. Parfois, il est donc préférable de mener des processus de participation avec de petits groupes de jeunes déjà engagé-e-s. Il devrait toujours y avoir de la transparence sur les objectifs et la portée du processus de participation, à la fois envers les jeunes et envers les autres acteur-riche-s.

« Il faut montrer aux deux parties de manière réaliste ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. Sinon, le potentiel de déception est trop grand. S'il ne se passe rien à la fin du processus, c'est très démotivant. » (délégué à la jeunesse, Neuchâtel)

- **Travail de « traduction »**

Le travail de médiation signifie également « traduire » la langue, le fonctionnement ou la logique des deux groupes cibles. Du côté des jeunes, il s'agit d'expliquer le système communal dans un langage simple: cela comprend entre autres le déroulement des processus administratifs, les compétences et la durée (plutôt longue) des processus communaux. Du côté des acteur-riche-s de la commune, il s'agit de « traduire » les préoccupations et les horizons temporels des jeunes dans un langage compris par la commune et ses acteur-riche-s: par exemple, la mise en place de temps de réponse plus courts et davantage adaptés aux jeunes ou l'introduction de canaux de communication simples.

Collaboration directe avec les jeunes



Qu'est-ce que la collaboration directe avec les jeunes ?

Une partie de l'enabling a lieu en collaboration directe avec les jeunes. Ce domaine de travail a jusqu'à présent été le mieux étudié dans la littérature spécialisée scientifique et axée sur la pratique. Dans ce contexte, la collaboration avec les institutions du monde des jeunes est centrale. Cela signifie que les enablers créent une accessibilité aux jeunes d'une manière appropriée pour le groupe cible.

Défis et facteurs de réussite de la collaboration directe avec les jeunes

⊕ Défis

• Communication avec les écoles

Les jeunes sont particulièrement faciles à atteindre à l'école, car c'est une institution qui s'intègre dans leur vie quotidienne et qui s'étend sur différents domaines de leur vie. Cependant, collaborer avec les écoles est souvent difficile pour les enablers. Il existe un degré élevé de dépendance vis-à-vis de la direction de l'école et des enseignant-e-s dans les processus de participation. Par exemple, il y a des enseignant-e-s qui ne transmettent pas les informations, qui donnent un retour très tardivement aux enablers ou qui ont tendance à rejeter les tâches qui ne s'inscrivent pas dans leur domaine d'activité.

• Motivation et dépendance à la personne chez les jeunes

Motiver les jeunes sur une longue période est un défi. Beaucoup peuvent être intéressé-e-s au début, puis abandonner rapidement un projet. Maintenir un seuil bas et fournir des informations transparentes et claires sur les processus de participation et leur utilité pour leur propre vie permettent de maintenir l'intérêt des jeunes. Ici aussi, on constate une certaine dépendance à l'égard des personnes : peu de

jeunes assument beaucoup de responsabilités pour faire avancer les projets. Cela peut devenir pénalisant dès que ces quelques jeunes motivé-e-s abandonnent un projet.

*« Maintenir l'intérêt des jeunes peut constituer un grand défi. Surtout quand un projet est très long. On ne parvient pas toujours à les garder motivé-e-s. »
(animatrice jeunesse, Wohlen)*

• Préoccupations et disponibilités différentes des jeunes

Les préoccupations sont également diverses chez les jeunes. Les différences spécifiques au genre dans les projets de participation où un espace doit être aménagé en sont un exemple. La disponibilité des jeunes est tout aussi diverse : parfois les comités dépendent de quelques jeunes. Les enablers ont donc besoin de différentes méthodes pour capter la variété des idées, des attentes et des souhaits des jeunes. Une méthode possible est la création d'espaces inter-âges où les jeunes peuvent toujours participer à travers différents groupes d'âge. La diversité parmi les jeunes est également prise en compte en maintenant le seuil bas et l'ouverture des processus de participation.

*« Souvent, les projets qui concernent la rénovation des espaces publics conduisent à des situations plutôt adaptées à l'usage des garçons. Nous remettons activement cela en question et encourageons les filles à influencer le processus. »
(animatrice socio-culturelle, Moutier)*

🏆 Facteurs de réussite

• Coopération avec les écoles

Les enfants et les jeunes sont particulièrement faciles à atteindre à l'école, car c'est une institution centrale dans leur vie. En collaborant avec les écoles et les enseignant-e-s, les enablers peuvent mieux atteindre les jeunes et plus efficacement. Une personne clé qui endosse le rôle de médiatrice peut, par exemple, être un-e enseignant-e qui invite sa classe à une réunion de jeunes. Ce qui est important ici, c'est une sensibilisation précoce et constante aux questions de la participation des jeunes et la démonstration des avantages de l'animation jeunesse. Par ailleurs, les ressources limitées du personnel enseignant doivent toujours être prises en compte, c'est pourquoi il peut être utile que les projets de participation soient déjà intégrés dans le programme annuel ou que la communication avec les élèves en ce qui concerne les projets de participation se fasse via le conseil de classe ou le conseil des élèves.

• Expériences d'auto-efficacité et structures permanentes

Les jeunes devraient constater qu'ils et elles peuvent faire la différence, comment et où. Les sujets et projets de participation

ne doivent pas être considérés de façon isolée et doivent avoir un effet notable sur les jeunes. Cela doit être assuré le plus tôt possible car cela renforce la suite de la procédure. L'un des moyens d'y parvenir est le développement de structures récurrentes et d'instruments juridiquement établis, car les jeunes constatent ainsi les résultats concrets de leurs contributions. Les structures permanentes incitent également les jeunes à participer dans un cadre « sûr » et à s'amuser.

« Les jeunes ont pu apporter beaucoup d'idées à notre projet. Il était alors important pour nous de mettre en œuvre tout ce qui était possible. Ils et elles doivent ressentir cette auto-efficacité car cela leur donne sécurité et motivation. »

(directrice d'école, Wauwil)

- **Conserver le seuil bas**

Les jeunes ont des compétences, des préoccupations, des ressources et des horizons temporels différents non seulement les uns par rapport aux autres, mais aussi par rapport aux processus communaux (court terme vs long terme). Les seuils bas sont un bon moyen de prendre en compte ces différences et d'aborder les jeunes comme des citoyen-ne-s égaux-ales, capables d'avoir leur mot à dire.

- **Promotion de la relève et inclusion**

Les spécialistes et les animateur-ric-e-s socioculturel-le-s jouent un rôle central dans la promotion de la relève. La prochaine génération doit toujours être incluse dans la création de nouveaux organes et structures. Souvent, les jeunes plus âgé-e-s et expérimenté-e-s sont important-e-s pour un fonctionnement à long terme de ces structures, c'est pourquoi la limite d'âge devrait être fixée à 25 ans au minimum. De cette façon, l'inclusion est favorisée à tous les âges.

« Une transition en douceur est nécessaire pour que la participation des jeunes fonctionne. Que les jeunes se recourent dans une constellation par-delà les groupes d'âge. Ainsi, les jeunes plus âgé-e-s qui ont déjà de l'expérience peuvent guider les plus jeunes. » (animateur jeunesse, Wohlen)

- **Soutenir et motiver**

Pour que les jeunes puissent participer à long terme, il est essentiel qu'ils et elles soient déjà intéressé-e-s et concerné-e-s ou qu'ils et elles puissent l'être. Soutenir les jeunes dans les processus administratifs et organisationnels permet un accompagnement professionnel approprié tout en soulageant les jeunes. Cela aide lorsque peu de règles sont fixées dans les relations entre les parlements des jeunes et la commune. Par exemple, les réunions de classe et conseils d'élèves ne devraient pas avoir lieu à midi ; les jeunes devraient être dispensé-e-s de cours pour cela. En outre, les structures et projets de participation devraient être présents dans les médias locaux, car cela donne aux jeunes une impression d'auto-efficacité. Une aide telle que l'explication des processus politiques, la mise en réseau avec des personnes importantes ou le soutien à l'acquisition de compétences spécifiques est importante afin de ne pas submerger les jeunes. Dans l'idéal, les processus de participation devraient être créés de bas en haut, en misant sur le volontariat des jeunes. Les enablers ne devraient fournir un soutien que là où il y en a réellement besoin et où les jeunes sont encouragé-e-s dans leurs préoccupations. Une culture du questionnement et de l'écoute devrait être créée, afin de motiver les jeunes.

- **Enquêtes sur les besoins**

Comme déjà mentionné pour le travail de médiation, l'évaluation des besoins des jeunes est également importante lorsque l'on travaille avec des jeunes. Les communes qui souhaitent impliquer davantage les jeunes dans le développement communal ou qui souhaitent s'adapter davantage à leurs besoins devraient réaliser de telles enquêtes. Une possibilité de mise en œuvre consiste pour les enablers à mettre en place des espaces dans lesquels le plus grand nombre possible de jeunes de la commune peuvent faire part de leurs attentes et besoins (par exemple, des questionnaires distribués dans les classes, des ateliers dans les classes ou au centre de jeunes ou des outils en ligne comme engage.ch). Après avoir recueilli les besoins, les enablers discutent avec les jeunes (le plus souvent hors ligne) et déterminent quelles requêtes sont soutenues par le plus de jeunes, pour lesquelles de nombreux jeunes peuvent être motivé-e-s à les mettre en œuvre, et lesquelles sont réalistes. Des représentant-e-s des autorités ou des élu-e-s communaux-ales peuvent également être impliqué-e-s dans ce processus. Au final, des projets concrets doivent voir le jour et, dans l'idéal, être mis en œuvre avec les jeunes.

Assurer une participation efficace des jeunes : assurance qualité

La qualité d'un processus de participation doit toujours être assurée dans les trois domaines de travail. Il est important que la qualité du processus soit garantie en termes de participation réelle des jeunes et qu'il n'y ait pas de participation alibi. Une éventuelle instrumentalisation des jeunes doit être à tout prix évitée. Cela est important pour les trois domaines de travail et doit être pris en compte pour chaque « casquette ».

Le défi peut notamment venir du fait que les services de la commune, qui apparaissent comme les mandataires, donnent la priorité à d'autres thèmes que la participation des jeunes. Ainsi, ils risquent d'oublier ou de tirer un trait trop rapidement sur la participation des jeunes. Selon la situation, l'importance et la qualité des processus de participation sont évaluées différemment et ne correspondent pas toujours aux standards de qualité des enablers. Ce qu'est une bonne participation des jeunes est une question complexe.

« Qui lit ce papier ? Est-ce un responsable de service ou un centre d'animation jeunesse ? Selon la situation, le projet est évalué différemment. Nous, qui sommes plus proches des jeunes, sommes un peu plus critiques que le conseil communal ou l'administration. »

(animatrice socioculturelle, Lyss)

Pour contrer cela, les enablers doivent maintenir une attitude ouverte et se concentrer sur les besoins et les préoccupations des jeunes afin qu'ils et elles puissent faire l'expérience de leur propre efficacité. Pour garantir une participation efficace des jeunes, il faut donc que les jeunes soient maîtres du sujet et que leurs préoccupations soient prises au sérieux. Lorsqu'un projet est confié à une nouvelle personne, les préoccupations des jeunes doivent rester au centre. Un facteur de réussite consiste à informer les jeunes sur les processus et les horizons temporels. Un autre facteur de réussite réside dans l'élection de jeunes dans les commissions et la mise à disposition des ressources financières (sans ou avec peu de conditions).

« Les adultes doivent tout autant faire preuve d'ouverture d'esprit que les jeunes. Si cet état d'esprit n'est pas là, il sera difficile de concrétiser le projet. Il ne doit pas y avoir d'histoire d'alibi. »

(directrice d'école, Wauwil)

La qualité de la participation est également garantie lorsque les structures et projets de participation sont ouverts et à bas seuil, lorsque les jeunes participent de manière autonome, lorsque la participation est axée sur le vécu des jeunes et lorsque tou-te-s les acteur-ric-e-s impliqué-e-s ressentent un engagement.

3 Mettre en place et consolider une culture de la participation dans les communes

Exemples de phases initiales

Afin de promouvoir la participation des jeunes, une culture de la participation doit d'abord être mise en place dans la commune. Ce n'est qu'alors que des projets de participation spécifiques peuvent être mis en œuvre. Dans cette phase initiale interviennent les trois domaines de travail ou « casquettes ». Le travail de fond signifie ici que les enablers explorent les domaines de participation possibles, sensibilisent aux éventuels points de contact, développent des bases de légitimation et fournissent des informations sur la participation des jeunes dans la commune. En ce qui concerne le travail de médiation, il est particulièrement important dans la phase initiale de constituer un réseau, de rendre visibles les préoccupations des jeunes, d'informer sur les opportunités de participation des jeunes et de recueillir les souhaits de la commune. Quant à la collaboration directe avec les jeunes durant la phase initiale, l'engagement existant est reconnu et soutenu et les jeunes sont inclus avec leurs besoins.

Il existe divers exemples de la manière dont la phase initiale peut être initiée dans une commune. L'initiative peut venir aussi bien de la commune, des enablers que des jeunes eux-mêmes

- Le conseil communal de Zofingue a accédé à la requête du service « Enfance, jeunesse et famille » (Kind Jugend Familie KJF) demandant l'introduction du label Unicef « Commune amie des enfants ». Le service d'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert (service KFJ) a été nommé à la direction du projet. Outre un état des lieux de l'administration (point de vue des adultes), 142 enfants et adolescent-e-s ont été également impliqué-e-s au travers d'ateliers participatifs dans les écoles (pendant les heures de cours). Les besoins exprimés ont ensuite été discutés avec le groupe d'accompagnement (groupe interdisciplinaire composé de membres de l'administration) et ont été en partie intégrés au plan d'action 2022 – 2025.

« Nous avons rendu visite à tous les niveaux scolaires, de la maternelle à la 9e. Nous avons ainsi réuni près de 150 enfants pour participer aux ateliers et avons pris note de tous leurs souhaits et besoins. La collaboration avec l'école de Zofingue est vraiment bonne. »
(animatrice communale, Zofingue)

- Dans la commune de Birnenstorf, les jeunes ont eux-mêmes initié la construction d'un pump track. Ils et elles ont approché les enablers. Par la suite, une collecte de fonds a été lancée communément par les jeunes et les enablers et une association a été formée.

« Un groupe de jeunes a contacté le service d'animation jeunesse. Nous les avons accompagné-e-s de différentes manières: lors de l'élaboration du projet ou de la collecte de fonds. Après, une association a été créée avec les jeunes, qui continue actuellement à gérer le pump track. Depuis, nous ne les accompagnons que de manière très ponctuelle. »

(animateur enfance et jeunesse, Baden)

- Dans la commune de Wohlen, un conseil des jeunes existe depuis dix ans et agit en tant qu'association avec fonction consultative sur les questions de jeunesse. Il est né de la collaboration entre la commune et les enablers.

« Le projet de l'époque – c'est-à-dire la session des jeunes puis le conseil des jeunes – a été financé et soutenu par la commune. C'est donc un projet qui passe directement par la commune, mais qui est accompagné et mis en œuvre par l'animation jeunesse sur mandat de celle-ci. »

(animateur jeunesse, Wohlen)

Exemples de phases de pérennisation

À la fin du processus d'enabling, la participation des jeunes doit être pérennisée. Après avoir montré comment une idée peut surgir et où les enablers peuvent commencer les processus de participation des jeunes, il est important que la participation des jeunes soit pérennisée. Il s'agit ainsi d'obtenir des effets à long terme de la participation des jeunes. Dans la phase de pérennisation, l'essentiel est que la participation des jeunes soit intégrée dans les structures de la commune. Là aussi, les trois « casquettes » entrent en jeu: le travail de fond consiste ici principalement à renforcer le réseau et à légitimer la participation des jeunes. Le travail de médiation signifie ici explorer d'autres possibilités de participation. La collaboration directe avec les jeunes peut notamment consister en l'évaluation d'un processus de participation avec les jeunes.

Les trois aspects suivants sont importants dans la phase de pérennisation :

- **Structuration temporelle:** les horizons temporels des adolescent-e-s et des adultes sont différents. Le monde des jeunes est fortement marqué par la recherche de nouvelles expériences et par des priorités changeantes – et donc par un horizon temporel court. Les processus administratifs et politiques de la commune sont caractérisés par des

horizons temporels plus longs. Les enablers ont un rôle de médiateur-riche-s entre les processus administratifs, qui sont basés sur l'uniformité et l'engagement, et les processus des jeunes, pour lesquels flexibilité et ouverture sont nécessaires.

« Les processus politiques doivent être rendus compréhensibles pour les jeunes. Il faut leur expliquer qu'un certain temps et de nombreux processus sont nécessaires avant que le résultat soit là. Une fois cela expliqué, l'acceptation est beaucoup plus grande. »

(animateur enfance et jeunesse, Zollikofen)

- **Ancrage de la participation:** au départ, la participation des jeunes est souvent encouragée par le biais de projets individuels, mais un établissement plus permanent de structures de participation des jeunes dans la commune devrait être visé. La pérennisation de la participation des jeunes signifie que la commune s'engage fondamentalement en faveur de la participation des jeunes et qu'il existe des possibilités de participation pour les jeunes dans la commune. Cette pérennisation au sein de la commune demande du temps et une communication claire entre les acteur-riche-s de la commune, mais aussi vers l'extérieur, afin d'assurer la compréhensibilité et la transparence.

« L'ancrage est vraiment essentiel. Que l'engagement soit donné par une commune ou une ville qui souhaite vraiment le promouvoir. Nous mettons ensuite les commissions à disposition, de sorte que le mandat atteigne toutes les personnes compétentes. »

(animatrice jeunesse, Lenzbourg)

- **Structures et instruments de participation:** il existe différentes structures récurrentes et des instruments juridiquement établis à travers lesquels les jeunes peuvent participer. Parmi les exemples, on peut citer les conseils ou parlements des jeunes, les conseils ou parlements d'élèves, les sessions de jeunes, les événements de participation, les réunions de comités et de groupes de travail de jeunes, les organisations de jeunesse des partis politiques ou les clubs de jeunes ainsi que les associations de jeunes. De telles structures de participation sont généralement d'abord établies avant d'être reliées à la politique locale. Au fil du temps, les différentes structures de participation au sein d'une commune sont reliées les unes aux autres. Ce faisant, elles sont toujours adaptées au monde des jeunes.

« L'objectif est que le projet puisse être reconduit l'année suivante. Ce devrait être quelque chose de fixe dont les jeunes peuvent bénéficier encore et encore. C'est pourquoi le projet doit être lancé correctement et recevoir une attention positive. »

(animatrice jeunesse, Kloten)

• **Un grand merci au groupe de suivi :**

- Anja Bernet, UNICEF Schweiz
- Chantal Bleiker, jugend.gr
- Marcus Casutt, Dachverband offene Kinder- und Jugendarbeit
- Céline Colombo, Direktion der Justiz und des Innern Kanton Zürich
- Samuel Hasler, Jugendparlament Kanton Aargau
- Olivier Jacot, Jugendparlament Kanton Zürich
- Anna Panzeri, Schweizerischer Gemeindeverband
- Luisa Tringale, Schweizerischer Gemeindeverband
- Christoph Vecko, OKAJ Zürich, Projektleiter

Mise en page et graphisme : Marie Waridel

Rédaction : Nadia Qadire und Jasmin Odermatt

Source : Zimmermann, Dominic ; Schmuziger, Alina (2021) : Jugendpartizipation in der Gemeinde ermöglichen. Forschungsbericht. Institut für Soziokulturelle Entwicklung, Hochschule Luzern – Soziale Arbeit. URL : <https://doi.org/10.5281/zenodo.5730487>

Brochure disponible en ligne sur : <https://www.fspj.ch/publications/etudes/>



DSJ FSPJ FSPG

Dachverband Schweizer Jugendparlamente
Fédération Suisse des Parlements des Jeunes
Federazione Svizzera dei Parlamenti dei Giovani

mit den Angeboten
avec les offres
con le offerte

youpa



easyvote

